



MOUEZ TI KEAR

Plas ker, 29810 Plouarzel
02.98.89.60.07

mairie@plouarzel.bzh / www.plouarzel.fr

n° 1

3 et 4 janvier 2026

D'an 3 ha 4 a viz genver 2026

Lundi : 8h30-12h/ 14h30-17h,

Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h30-12h/ 13h30-17h,

Mercredi et Samedi : 8h30-12h

Frazenn ar sizhun

" Ur bloavezh mat da pep hini hag eurusted leizh an ti ! "

" Une bonne année à chacun et du bonheur plein la maison ! "

Vœux du Maire et de l'équipe municipale Chers Plouarzelistes,

A l'aube de cette nouvelle année, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite.

Que 2026 soit une année porteuse d'élan, de projets, et de sérénité pour vous et vos proches.

Notre commune continue d'évoluer grâce à l'implication de tous : élus, agents municipaux, associations, professionnels, agriculteurs, professions libérales, commerçants, et artisans, bénévoles et habitants. Ensemble nous faisons de Plouarzel un territoire dynamique, solidaire et tourné vers l'avenir.

De nombreux habitants sont venus nous rejoindre, bienvenue à eux. Ils contribueront à dynamiser la commune. Ils pourront participer aux nombreuses animations qui ont rassemblé petits et grands et feront battre le cœur de Plouarzel.

Au cours de l'année, nous avons poursuivi les projets engagés pour améliorer votre quotidien, renforcer les services de proximité, soutenir la vitalité économique et associative, et préserver notre environnement exceptionnel entre terre et mer.

Toutes ces réalisations se sont faites tout en conservant un budget parfaitement maîtrisé.

Votre participation et vos idées restent au cœur notre action : c'est collectivement que nous faisons vivre notre commune, chaque rencontre, chaque échange nourrit notre travail d'élus.

Je vous remercie sincèrement pour la confiance que vous nous accordez et pour l'énergie positive qui anime Plouarzel. Puisseons-nous continuer ensemble à construire une commune où il fait bon vivre.

Que cette nouvelle année vous apporte de beaux moments à partager et de belles surprises à vivre ici, chez nous, à Plouarzel.

Très belle année 2026 à tous

Le Maire, André Talarmin

Services municipaux

La Mairie :

Etat Civil. Naissances : Aël Bonnier Etienne.

Coupage de courant pour travaux. Le lundi 5 janvier de 13h30 à 17h30 au lieu-dit KEREZEC.

Suite des travaux génie civil fibre et effacement en 2026. A partir du 5 janvier, Bouygues Energie Services reprend dans la rue des Mouettes et rue de Créac'h Duan et l'entreprise Inéo reprend route de Kéranguéné et commence à Kerfrançois.

Numérotation des habitations



Afin d'assurer le bon déroulement du recensement de la population qui démarre mi-janvier 2026, il est demandé aux habitants de veiller à apposer leur numéro d'habitation sur la maison ou la boîte aux lettres. Vos noms et prénoms doivent impérativement être inscrits sur votre boîte aux lettres. Merci de votre collaboration.

Incivilités animales, rappels pour bien vivre ensemble.

Pour le bien vivre ensemble, chacun doit faire un effort, respecter le mode de vie de tous et faire preuve de tolérance. En matière de propreté publique et d'incivilités liées aux animaux domestiques, afin que "la liberté des uns ne s'arrête pas où commence celle des autres", voici quelques rappels de la réglementation et usages. Pour en finir avec les incivilités de vos petits compagnons et de leurs déchets, n'oublions pas que l'espace public extérieur, c'est aussi chez nous !

Une commune propre c'est l'affaire de tous ! Les déjections canines, source de conflits relationnels entre les détenteurs de chiens et les autres habitants, posent des problèmes de dégradation du cadre de vie, d'hygiène publique et représentent un coût de nettoyage important. Les déjections canines et félinées sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces des jeux pour

enfants. Leur ramassage par le propriétaire ou possesseur du chien ou chat est obligatoire. Un geste simple et responsable pour un cadre de vie propre. Est considéré "en état de divagation" tout chat non identifié se trouvant à plus de 200 m de toutes habitations ou à plus d'1 km du domicile de son maître, et tout chien à plus de 100 m de son propriétaire. La constatation de l'état de divagation, l'accueil ou la capture de l'animal errant sont effectués par les services techniques. Si votre animal "non identifié" ou constaté "en état de divagation" a été placé à la fourrière, vous pouvez bien sûr le récupérer en vous acquittant du coût de l'intervention entre 80€ et 148€ selon s'il y a capture ou capture-transport vers le refuge SPA.

Nuisances sonores dues aux animaux : les bons réflexes
L'aboiement est un comportement normal chez le chien, même si la communication passe plutôt par d'autres voies ou postures, mais parfois ces aboiements deviennent gênants selon l'environnement : immeuble, plaintes des voisins ou si le chien "exagère"... Avant de régler le problème, il faut d'abord préciser la nature des vocalises : aboiements, gémissements, hurlements... et leurs circonstances (problème ancien, absence ou présence des propriétaires, facteurs déclenchants...). La première étape est de savoir si l'on a affaire à un aboyeur "normal" qui pourrait être simplement bien éduqué, ou à un chien qui aboie de manière pathologique. N'hésitez pas à prendre conseil auprès d'un professionnel agréé : centre d'éducation canine, vétérinaire ou spécialiste des animaux, qui peuvent vous donner des conseils sur du matériel adapté et sans danger pour l'animal et des recommandations pour améliorer son comportement, tout en étant attentif à son bien-être.

Le saviez-vous ? Tout animal est un être sensible. Il doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce. Il est interdit d'exercer des mauvais traitements envers un animal domestique. Les atteintes au bien-être animal sont punies d'amende et/ou de peine d'emprisonnement. Plus d'infos : www.servicepublic.fr
Et surtout, petits rappels aux propriétaires, lors des promenades hebdomadaires (sur route ou plage) : si vous n'avez pas l'autorité nécessaire sur votre animal pour l'empêcher d'importuner un autre chien ou promeneur, vous êtes dans l'obligation de le tenir en laisse.

La médiathèque

02.98.89.34.94, mediatheque@plouarzel.bzh

Toutes les animations sont gratuites et se font sur inscription

Horaires pendant les vacances :

Médiathèque **Fermée** jusqu'au 1^{er} janvier inclus.
Réouverture le vendredi 2 janvier à 10h

Menus de la cantine

(sous réserve de modification)

Lundi : Pâté de campagne, omelette nature maison/sauce échalote/haricot vert, kiri, yaourt nature sucré.

Mardi : Betterave rouge, émincé de veau/sauce crème/frites, tome blanche à la coupe, compote.

Mercredi : Carotte râpée, rôti de bœuf/tagliatelle de légumes, comté à la coupe, salade de fruits.

Jeudi : Velouté potiron, émincé de dinde/sauce indienne/pâtes coquillettes, brie à la coupe, assortiment fruits exotiques.

Vendredi : Toast jambon fromage, filet de lieu jaune/carotte vichy, Saint-Albray, quatre quart maison.

Plouarzel Animation

Plouarzel animation remercie l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré à la réussite de la Corrida de Noël et vous souhaite une bonne année 2026. Des photos et vidéos sont disponibles sur le site internet de la commune Plouarzel.fr.



France Services Plouarzel

02.98.36.27.31, france.services@plouarzel.bzh

ou sur la page Facebook @Franceservicesplouarzel

Point permanences :

Ker'aidants : le 1^{er} lundi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre, de 14h30 à 17h30, sur rendez-vous au 07.48.13.42.82. Prochaine permanence le lundi 5 janvier.

Permanence Numérique Familles Rurales : le 2^{ème} jeudi de chaque mois, de 9h30 à 12h, sans rendez-vous. Prochaine permanence le jeudi 8 janvier.

Assistante sociale du Ministère des Armées : le 2^{ème} vendredi de chaque mois, de 9h à 11h, sur rdv à France Services. Prochaine permanence le vendredi 9 janvier.

Ecrivain public : le 2^{ème} et 4^{ème} mardi de chaque mois de 10h à 12h, sans rendez-vous. Prochaines permanences les mardis 13 et 27 janvier. Il peut vous accompagner dans la rédaction de vos courriers : personnels, juridiques, vœux sur Parcoursup, lettre de motivation, CV...

Conciliation de justice : le 2^{ème} mardi de chaque mois, de 14h à 17h, sur rdv à France Services. Prochaine permanence le mardi 13 janvier.

Permanence d'informations sur le droit des consommateurs Familles rurales : le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 10h à 12h, sans rdv. Prochaine permanence le jeudi 15 janvier.

Assistante sociale du CDAS de St Renan : le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 9h à 12h sur rdv au CDAS 02.98.84.23.22. Prochaine permanence le jeudi 15 janvier.

Point justice (en Visio avec un juriste) : 3^{ème} vendredi de chaque mois, de 14h à 17h, sur rdv auprès de France Services. Prochaine permanence le jeudi 16 janvier.

Gendarmerie : le 1^{er} jeudi du mois, de 9h à 12h00, sans rdv. Prochaine permanence le jeudi 5 février.

Accueil fiscal : 1 à 2 lundis par mois de 14h à 17h, sur rdv (se renseigner auprès de France Services). En attente des prochaines dates.

MGEN : un mardi par mois de 9h à 12h sans rdv (se renseigner à France Services) et de 13h30 à 16h30 sur rdv au 3676. Les permanences sont malheureusement suspendues.

Vie paroissiale du Pays d'Iroise

Samedi 3 janvier, à 18h, messes à Portsall et Milizac.

Dimanche 4 janvier, à 9h30, messes à Plouarzel, Ploudalmézeau et à 11h messes à Saint-Renan, Porspoder, Plougonvelin.

Syndicat des Eaux du Bas-Léon

Dans le cadre de l'Appel à Projets Trame Verte et Bleue (TVB), soutenu par le FEADER, la Région, le Contrat Nature et les EPCI du territoire, le Syndicat des Eaux du Bas-Léon présente une série de vidéos pédagogiques mettant à l'honneur **les agriculteurs lauréats du Concours Général Agricole**, volet agroforesterie. Plusieurs d'entre eux ont été récompensés par des 1ers prix nationaux pour leur gestion exemplaire des haies et leur engagement en faveur de la préservation du bocage. Une immersion au cœur des pratiques innovantes À travers une vidéo longue de 11 minutes et cinq modules de 3 minutes, découvrez les témoignages inspirants de cinq exploitations agricoles du territoire. Ces vidéos abordent des thèmes clés : qualité des eaux, continuités écologiques, stockage de carbone, brise-vent, bien-être animal, valorisation en bois d'œuvre et bûche, transmission des savoir-faire. Un format accessible et ludique. Réalisées par Focal Fixe, les prises de vue alternent images au sol et vues aériennes par drone, offrant une immersion totale dans les paysages bocagers. Les comédiens d'Impro Infini, Pamela et Romain, apportent une touche d'humour et de fluidité, facilitant la compréhension des enjeux et créant du lien entre les interviews. Un projet ancré dans la transition écologique. Ce projet s'inscrit dans une démarche de sensibilisation et de valorisation des pratiques agricoles durables, essentielles pour la préservation de la biodiversité, la qualité de l'eau et la résilience des territoires. **Les vidéos seront disponibles via le site internet du Syndicat et sur sa chaîne youtube.**

<https://www.syndicateauxbasleon.bzh/>

Chaîne youtube : @syndicatdeseauxdubas-leon9816

Les marcheurs du Corsen

Mardi 6 janvier : circuit St Mathieu/Le Conquet, parking St Mathieu Le Conquet. Rendez-vous à 13h15 pour le départ de Pontarnou à 13h30.

Plouarzel Vélo Loisirs

Prochain rendez-vous dimanche 4 janvier à 9h30 pour VTT à la salle Kerven, circuits selon les participants.

Ar redadeg

La Redadeg passera à Plouarzel le 11 mai vers 13h20.
10^e édition - 2226 km partout en Bretagne

➤ C'est quoi la Redadeg ? La Redadeg est une course de relais solidaire, festive et populaire, sans compétition, ouverte à tous. Les familles, jeunes et moins jeunes, enfants, parents et grands-parents, courent ensemble. L'enjeu est de transporter un message en breton à travers la Bretagne, sans s'arrêter et le grand gagnant est la langue bretonne. L'événement mobilise des milliers de personnes à travers les cinq départements bretons et génère un enthousiasme communicatif. Les kilomètres sont vendus aux particuliers, aux collectivités, aux entreprises, aux associations... c'est-à-dire à toute personne privée ou morale souhaitant contribuer à l'événement et apporter son soutien à la

langue bretonne. Les bénéfices sont redistribués à des projets qui favorisent l'usage de la langue au quotidien dans la vie sociale et familiale. Le succès immédiat de l'événement s'est confirmé au fil des éditions, générant une croissance continue et importante autant sur la distance du parcours que sur le montant des sommes collectées. La commune participera à l'événement, nous avons acheté un kilomètre. Les habitants sont invités à venir courir ou encourager les coureurs. Certaines associations ou habitants de Plouarzel ont aussi acheté un ou des kilomètres, chacun peut participer.

Découvrez ici le parcours de la course qui traversera votre commune.

ANNONCES / KELEIER

Toute l'équipe de la Maison Kerréneur tient à vous souhaiter une merveilleuse année 2026. Nous tenions également à vous remercier pour vos commandes durant les fêtes de fin d'année, ainsi que pour votre fidélité. Que cette année soit douce pour chacun d'entre vous et Bloavezh Mat !

MEMENTO / EVIT DERC'HEL SOÑJ

Médecins : En cas d'urgence, appelez le 15
Dr Philippe / Dr Marion / Dr Nédélec Maïia // 02.98.34.85.72
Dr Lazennec 02.98.89.34.95

Cabinet dentaire :
Dr Burle / Dr Clappe / Dr Genest / Dr André 02.98.42.38.68

Sage-femme
Mme Le Reste doctolib 06.72.19.08.43
Mme Pourchert doctolib 02.58.58.58.67

Infirmiers
Mmes Begoc / Raoul / Treguer 02.98.89.39.70
Mmes Hamon / Le Coz 02.98.84.09.91
Mmes Pelle / Rannou 02.98.89.67.86

Pharmacie de garde 32 37.
Pharmacie du Corsen 02.98.89.63.43

Orthoptiste
Mmes Lassau / Gélébart doctolib // 06.99.38.25.45

Opticien « la cave à lunettes » M. Marque 02.98.84.19.97

Cabinet de Kinésithérapie
Mmes Gagnic / Morvan 02.98.37.28.21
Mme Le Verge 02.98.89.36.15
M. Raquin doctolib

Aides-soignants à domicile 02.98.84.61.44

Cabinet d'Ostéopathie :
M. Bellec 06.59.42.89.19
M. Vaillant 02.98.37.28.21

Pédicure Podologue Mme Savina 02.98.89.33.42

Orthophonistes
Mmes Kermorgant / Calvez / Poels 09.82.59.82.41
Mme Bredoux 06.27.94.73.84

Psychologue M. Labous 06.30.26.32.63

Conseillère conjugale et familiale – sexologue – Génomogramme
Mme Hoarau 06.80.30.22.40

Cabinet "l'Eclaircie"
Psychologue – Diététicienne Mme Lebrun 06.58.45.16.07
Psychomotricienne Mme Donval 06.08.02.89.23

Kiné spécialisé en pédiatrie Mme Pietromartire 06.58.27.84.29

Psychopédagogue TCC

M. Roué 06.72.29.77.27

Taxis

Taxi Jean-Yves Corolleur (9 places) 06.08.61.04.31

Taxi Gwendo (Transport médical assis) 06.12.49.11.43

Moal taxi (Transport personne) 07.83.98.28.06

Julie Taxi (Transport médical assis) 06.67.21.21.43

Ambulance de la Pointe

01 84 19 10 18

ENEDIS (service dépannage) 09.72.67.50.29

SPL Eau du Ponant 02.29.00.78.78

Agence postale / France services : Lundi 8h30-12h / 14h30-17h30, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h / 14h-17h30, mercredi et samedi : 8h30-12h ; Tél. 02.98.36.27.31

Office de tourisme Iroise Bretagne : 02.98.38.38.38.
du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h, fermé le jeudi.

Plouarzel Animation : 02.98.89.60.07

- plouarzel.animation@plouarzel.bzh

Médiathèque / Centre multimédia 02.98.89.34.94.

mediatheque@plouarzel.bzh

Mardi 16h30-18h30, mercredi 10h-12h et 14h-17h30, vendredi 16h30-18h30, samedi 9h-12h, dimanche 10h30-12h. **Accès Internet** : Bibliothèque, centre multimédia, campings, mairie, office municipal de tourisme et complexes sportifs.

Association ADMR Pays d'Iroise : 02.98.89.67.89

CCPI 02.98.84.28.65

Déchèterie : Lundi, mercredi, jeudi vendredi et samedi 10h-12h et 14h-17h, et le dimanche 10h-12h, fermée le mardi et jours fériés.

Capitainerie Aber Ildut : 02.98.04.36.40 ou 06.31.93.58.71

Les demandes de textes à insérer dans le « Mouez Ti Kear » doivent parvenir avant mercredi 17h à l'adresse : mairie@plouarzel.bzh ; L'annonce concernant la rubrique « annonces » est tarifée à 2.60 € par délibération du Conseil Municipal du 8 décembre 2025.